Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transport public

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

250522_ConsultationH26_Annonces-modifications_v2.2.docx
DCIRH – DGMR – MT / JNe-MBd

Lausanne, le 19 mai 2025

Consultation du projet d'horaire 2026
du 23 mai au 9 juin 2025

Site internet : **www.tp-info.ch/fr/projet-horaire**

Présentation des modifications d'offre pour l'horaire 2026

par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)

Mise à jour du 26 mai 2025

Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines - DCIRH
Direction générale de la mobilité et des routes - DGMR
www.vd.ch/dgmr
Tél. +41 21 316 73 73 / Fax : +41 21 316 73 76

Projet d'horaire 2026

Pour rappel, selon les principes de commande de l'offre de transport régional de voyageurs (TRV), l'offre est en principe commandée pour deux années d'horaire consécutives. Ainsi, l'année d'horaire 2026 sera la deuxième année de la période biennale 2025/2026. A ce titre, les offres de transport ont été négociées avec l'Office fédéral des transports (OFT) et les entreprises de transport durant l'année 2024. Les projets d'horaire 2026 sont en principe une reconduction des horaires 2025, sauf dans quelques cas :

- Lorsque les évolutions d'offre sont liées à des travaux d'infrastructure.
- Lorsque le report de ces sauts d'offre à la deuxième année d'horaire a pu être anticipé.

Les changements importants avec l'horaire 2026

Trafic international :

En raison de travaux entre Genève et La Plaine, les TGV Lyria Paris–Genève–Lausanne seront limités à Genève pendant toute l'année 2026. En revanche, l'offre vers le sud de la France sera renforcée, avec le renforcement de la liaison Lausanne–Marseille : Avec une circulation élargie du printemps à l'automne (avril à novembre), du jeudi au lundi et une circulation quotidienne entre le 27 juin et le 16 août 2026.

Des travaux entre Domodossola et Milan entraîneront à nouveau une interruption complète du trafic ferroviaire entre le 29 mai et le 26 juillet 2026. Un remplacement par bus sera mis en place pour assurer les correspondances EuroCity entre la Suisse et l'Italie.

Grandes lignes CFF :

L'IC5 départ de Lausanne xx.04/arrivée xx.56 circulera chaque heure en direction de Renens, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Bienne puis continuera vers Zurich et St-Gall, comme actuellement avec l'horaire 2025.
Dans l'autre demi-heure, l'IC51 départ de Lausanne xx.34/arrivée xx.26 circulera chaque heure en direction de Renens, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Bienne puis continuera vers Granges Nord, Moutier, Delémont, Laufon et Bâle. A Bienne, correspondance possible sur le nouvel IR55 Bienne – Zurich.

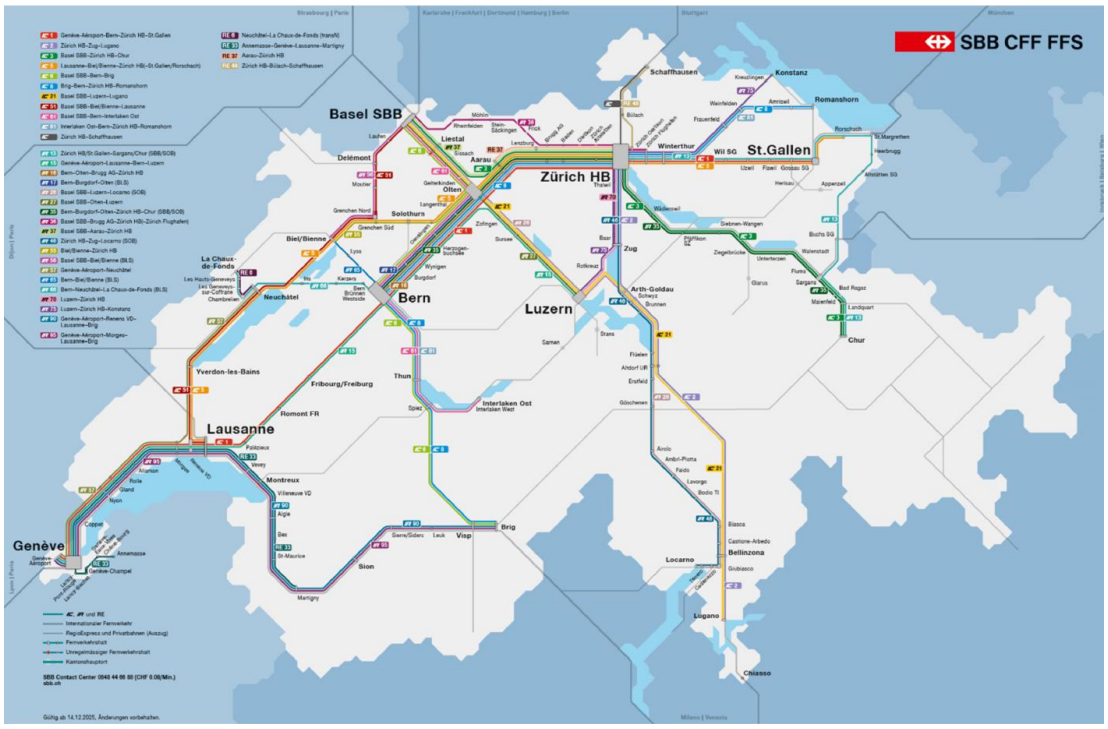

RER Vaud : accroissement de la capacité sur la Riviera et dans le Chablais

Pour augmenter la capacité du RER Vaud sur la Riviera et dans le Chablais, de nouveaux trains à deux étages seront mis en service. Cependant, certaines sections du réseau ne disposent pas encore des infrastructures nécessaires pour accueillir ce type de matériel. Ainsi, pour permettre le déploiement de rames à deux étages sur les axes les plus chargés, les parcours de quatre lignes du RER Vaud (R1, R2, R3 et R4) ont été adaptés. Voici les nouvelles configurations prévues dès l'entrée en vigueur de l'horaire 2026 :

- Les lignes R1 et R2 Grandson – Yverdon-les-Bains – Lausanne – Cully seront prolongées jusqu'à Bex. Ces trains ne desserviront pas les haltes entre Cully et Vevey, qui seront basculées sur les lignes R3 et R4. Huit rames à deux étages seront en circulation sur ces deux lignes.
- Les lignes R3 et R4 Vallorbe/Le Brassus – Le Day – Lausanne – Bex circuleront seulement jusqu'à Vevey avec reprise de la desserte des haltes entre Cully et Vevey par la ligne R4. Ces lignes seront exploitées par des trains à un étage, roulant en compositions doubles aux heures de pointe.

Cette modification des parcours à l'horaire 2026 est appelée ci-après « horaire inversion ».

Cette nouvelle configuration entraine d'autres avantages :

- Cela permettra de faire circuler quatre trains du RER Vaud par heure entre Cossonay et Vevey. Ainsi les haltes et gares sur ce parcours seront desservies quatre fois par heure, à l'exception de :
  - Vufflens-la-Ville desservie toutes les 30 minutes par les lignes R1 et R2.
  - Villette VD desservie toutes les 30 minutes par les lignes R3 et R4, sauf les quatre exceptions par jour et par sens en raison de la circulation des EuroCity.
  - Epesses, Rivaz et Saint-Saphorin desservies toutes les heures par la ligne R4 (voir plus bas).
- Une desserte de Roche possible à la demi-heure, sauf quatre exceptions par jour et par sens en raison de la circulation des EuroCity.
- Les lignes Allaman–Lausanne–Payerne/Morat (R8 et R9) seront renforcées par l'ajout de quatre rames supplémentaires à un étage, permettant ainsi la circulation systématique de deux rames par train.
- Les deux paires de trains RegioExpress (trafic Grandes lignes) circulant entre Lausanne et St-Maurice (matin : RE 3554 et 3556 et soir : RE 3567 et 3569) sont supprimées car remplacée par l'offre du RER Vaud avec des trains à deux niveaux qui apportera beaucoup plus de capacité sur cet axe.

<u>Focus sur les haltes d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin :</u>

Les voyageurs de ces haltes verront leur offre inchangée en direction de Lausanne/Renens et Vevey (décalage de l'horaire de l'ordre de la minute). Pour les voyageurs à destination de Montreux, Aigle et au-delà, une correspondance en 7-8 minutes (selon le sens) sera donnée sur les IR90 à Vevey.

Pour les relations vers La Tour-de-Peilz, Burier voire Clarens, les liaisons les plus rapides seront possibles avec les VMCV depuis Vevey.

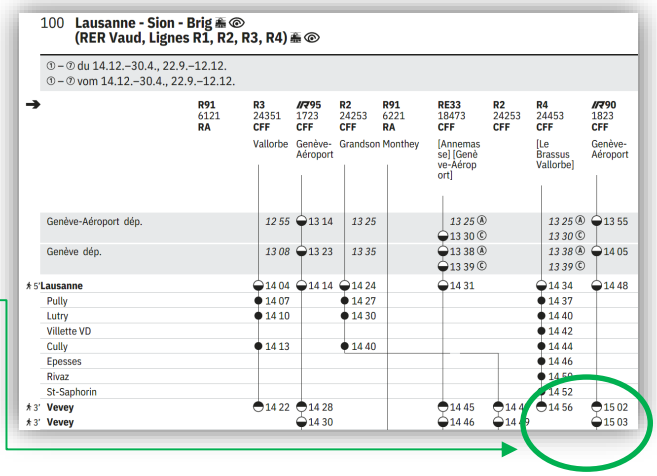

La DGMR a demandé aux CFF d'analyser la possibilité de rétablir la correspondance à Vevey en direction de Lausanne (pour le flux St-Saphorin ⇔ Vevey ⇔ Lausanne) comme c'était le cas jusqu'à l'horaire 2024. Les CFF ne peuvent pas rétablir cette correspondance, car les conditions en ligne et dans les gares ne changent pas avec l'horaire 2026.

La DGMR a aussi demandé aux CFF d'analyser la possibilité d'ajouter un arrêt sur les trains de la ligne R3 à Rivaz et St-Saphorin. CFF-Infrastructure ne peut pas répondre à cette demande en raison de la succession serrée à Vevey : arrivée du R3 de Lausanne à xx.22, du R7 de Palézieux à xx.26 et de l'IR95 à xx.28. La DGMR va poursuivre les réflexions pour améliorer la situation dans le cadre d'un prochain horaire.

Focus sur la desserte de Prilly-Malley avec la ligne R9 Allaman – Lausanne – Payerne – Morat
Comme annoncé par les CFF depuis 2023, la desserte de Prilly-Malley sur la ligne R9 ne sera plus possible dès 2026 en raison de différents travaux à Lausanne, entre Grandvaux et Puidoux ainsi que dans la Broye. Toutefois une correspondance depuis Allaman, Etoy, St-Prex, Morges, Lonay-Préverenges est possible toutes les 30 minutes à Renens pour Prilly-Malley (R8⇔R4 et R9⇔R3) en 6 minutes. Pour Morges-St-Jean et Denges, cette possibilité existe chaque heure. Pour les voyageurs en provenance de la Broye, une correspondance est aussi possible toutes les 30 minutes en 4 à 6 minutes selon le sens (en dehors des périodes travaux) vers Prilly-Malley (R8⇔R2 et R9⇔R1).

Les importants travaux des CFF perturbent fortement l'offre du RER Vaud

Les CFF ont transmis à la DGMR leur planification des travaux sur le réseau ferroviaire vaudois pour l'année 2026. Ces chantiers auront des effets significatifs sur l'offre du RER Vaud, mais aussi dans une moindre mesure sur les trains « Grandes lignes ». Ci-dessous, les principaux chantiers prévus pour la période de l'horaire 2026.

1. **Renouvellement de la voie entre Grandvaux et Puidoux du 19 janvier au 12 juin 2026** (en alternance voie lac du 19 janvier au 27 mars 2026 et voie montagne du 7 avril au 12 juin 2026) :
   ➔ *Lignes concernées IR15, R7, R8, R9, S40, S41 : voir cadres 203 et 205*

   Les travaux des CFF visant au renouvellement de la voie entre Grandvaux et Puidoux (environ 6km) sont prévus du 19 janvier au 12 juin 2026 : une voie interdite en permanence (VIP) entre Grandvaux et Puidoux (en alternance voie lac interrompue du 19 janvier au 27 mars et voie montagne du 7 avril au 12 juin 2026). En conséquence, l'offre du RER Vaud sera fortement impactée entre Lausanne et Romont (politique d'arrêt et marches adaptées).

   Concrètement, seuls deux trains régionaux par heure au lieu de quatre pourront être maintenus entre Palézieux et Lausanne (un RER direct par heure au lieu de deux entre Lausanne et Payerne ; un RER direct par heure au lieu de deux entre Lausanne et Fribourg) avec un terminus des lignes R8 et R9 à Lausanne, sans poursuite jusqu'à Allaman. Durant les heures de pointe, un troisième train par heure pourra circuler en direction de Lausanne le matin et en direction de Palézieux en fin de journée.

   Après discussion entre les CFF et les Cantons, le concept de base prévoit :

   Dans le sens Lausanne – Payerne / Fribourg :
   - Maintien de la ligne R8 entre Lausanne (départ xxh25) et Payerne, avec des arrêts supplémentaires à Pully-Nord, La Conversion et Grandvaux. A Palézieux, une correspondance en 5 minutes vers Romont est proposée sur le R7 en provenance de Vevey et est prolongée vers Romont avec une desserte de Vauderens. Sur le parcours Palézieux – Payerne de la R8, l'arrêt de Palézieux-village doit être supprimé pour stabiliser l'horaire dans la Broye. Un bus est à l'étude entre Palézieux et Châtillens pour compenser cette réduction de desserte.

- La ligne R41 reste inchangée entre Lausanne (départ xxh49) et Fribourg, avec une politique d'arrêt habituelle (arrêt partout sauf Vauderens). A Palézieux, une correspondance à 4 minutes vers Payerne est proposée sur le R9.

Dans le sens Fribourg / Payerne – Lausanne :

- Maintien de la ligne R8 entre Payerne et Lausanne (arrivée xxh32), avec des arrêts supplémentaires à Grandvaux, La Conversion et Pully-Nord. A Palézieux, une correspondance en 5 minutes depuis le R7 est prolongée depuis Romont avec desserte de Vauderens pour Vevey.
- La ligne R41 reste inchangée entre Fribourg et Lausanne (arrivée xxh13), avec une politique d'arrêt habituelle (arrêt partout sauf Vauderens). A Palézieux, une correspondance à 6 minutes de Payerne pour Lausanne est proposée depuis le R9.

A l'heure de pointe du matin, les modifications suivantes sont apportées :

- A 6h et 7h, le départ du R41 est retardé à xxh50 de Lausanne avec suppression des dessertes de Moreillon et Oron (contre flux) pour permettre la circulation du R9 vers Lausanne dans l'autre sens, ainsi entre 6h02 et 8h02 au départ de Payerne tous les trains R8 et R9 circulent vers Lausanne uniquement du lundi au vendredi.
- Le R9 effectuent uniquement l'arrêt à Moreillon (R9 24008 et 24012, arrivées à Lausanne à 7h04 et 8h04).

A l'heure de pointe du soir, il n'est pas possible de tracer deux trains R8 et R9 de Lausanne à Payerne sans changement. Les CFF proposent donc des trains supplémentaires en semaine seulement vers Romont :

- S14981 Lausanne 16h00 – Romont 16h40, avec arrêts à Pully-Nord, la Conversion, Bossière, Grandvaux, Moreillon, Palézieux et Romont pour décharger le train précédent S41 24561 Lausanne 15h49 – Fribourg 16h52.
- S14985 Lausanne 17h00 – Romont 17h40, desserte idem S14891 pour décharger le train précédent S41 24565 Lausanne 16h49 – Fribourg 17h52.
- S14991 Lausanne 18h00 – Romont 18h40, desserte idem S14985 pour décharger le train précédent S41 24571 Lausanne 17h49 – Fribourg 18h52.

2. Mise en conformité et modernisation de la gare d'Avenches : voie interrompue en permanence (VIP) entre Payerne et Morat du 30 mars au 17 juillet 2026 :

➔ *Lignes concernées R9, S50, S52 : voir cadres 205 et 355*

Ces travaux entrainent la suppression de la ligne R9 du RER Vaud (Allaman – Lausanne – Payerne – Morat) de Payerne à Morat tandis que les lignes S5 (Berne – Kerzers – Neuchâtel/Morat – Avenches) et S52 (Berne – Kerzers – Ins/Morat – Avenches) du S-Bahn Bern sont supprimées entre Morat et Avenches/Payerne. Un service de substitution par bus sera mis en place, avec une circulation toutes les 30 minutes assurant des correspondances courtes à Payerne vers/de toutes les directions ainsi qu'à Morat de/vers Kerzers et Berne.

Les lignes de bus en correspondances à Avenches (CarPostal 535, 538 et 540) pourraient voir leurs horaires adaptés de quelques minutes.

3. **Réfection du viaduc historique de la Mionnaz : travaux entre Palézieux et Oron <u>du 12 octobre 2026 au 18 juin 2027</u> :**
   ➔ *Lignes concernées IR15, S40, S41 : voir cadre 203*

   Ces travaux n'impactent pas directement l'offre du RER Vaud. Toutefois, pour les trains IR15 Genève-Aéroport – Lausanne – Lucerne, une adaptation d'horaire implique la suppression directionnelle de l'arrêt Romont sur l'IR15. Le matin l'arrêt Romont est supprimé en direction de Fribourg, l'après-midi et le soir en direction Palézieux. La clientèle peut se reporter sur l'offre restante (RER et RE) ainsi que sur des trains supplémentaires en heures de pointe entre Romont et Fribourg.

   En trafic régional, il y aura une adaptation des horaires de la ligne S41 Lausanne–Fribourg et deux trous de cadence sur la S40 entre Romont et Vauderens en raison du partage de capacité avec le fret.

4. **Travaux dans la Riviera – Concept de soirée :**
   Les RegioExpress (RE33) sont limités au parcours Genève – Lausanne dès 21h du dimanche au jeudi en raison de travaux importants sur la Riviera. En compensation, les lignes du RER Vaud (R3 et R4) sont prolongées de Bex à St-Maurice du dimanche au jeudi.

Conseil aux voyageuses et voyageurs

En raison des nombreuses périodes de travaux sur les infrastructures ferroviaires, qui peuvent même se chevaucher dans certains cas, les voyageuses et voyageurs sont invités à vérifier leur trajet sur le site www.cff.ch ou sur l'application CFF Mobile avant leur voyage.

Lexique

p.c.	Paire(s) de courses
p.c./j.	Paire(s) de courses par jour
Week-end (WE):	par analogie, s'applique également aux jours fériés
HC / HP	Heures creuses / Heures de pointe
HPM / HPS	Heures de pointe du matin (~6h - ~9h) / Heures de pointe du soir (~16h - ~19h)
VIP	Voie interdite en permanence – Pas de circulation ferroviaire

Principaux changements prévus à l'horaire 2026 par ligne :

Réseau ferroviaire principal (CFF) :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
100	RE RER	Lausanne – Brigue	CFF	Afin d'augmenter la capacité des lignes du RER Vaud sur la Riviera et dans le Chablais, de nouveaux trains à deux étages seront engagés : • Les lignes R1 et R2 Grandson–Yverdon-les-Bains–Lausanne–Cully seront prolongées jusqu'à Bex et assurées avec des trains à deux étages sur une majorité des trains en semaine. • Les lignes R3 et R4 Vallorbe/Le Brassus–Le Day–Lausanne–Bex circuleront jusqu'à Vevey au lieu de Bex. Par conséquent, CFF Grandes lignes ne fera plus circuler les trains d'heures de pointe suivants à l'horaire 2026 : RE3554 : St-Maurice 6h49 – Lausanne 7h42 RE3556 : St-Maurice 7h08 – Lausanne 8h07 RE3567 : Lausanne 16h52 – St-Maurice 17h40 RE3569 : Lausanne 17h19 – St-Maurice 18h07 En effet, la capacité sera suffisante sur les trains encadrants du RER Vaud en raison de l'engagement de rames à deux niveaux sur les lignes R1 et R2 Grandson – Lausanne – Bex. **Attention** : Travaux de soirée entre Villeneuve et Bex : • Dans le cadre du concept de soirée appliqué **du dimanche au jeudi**, du 14 décembre 2025 au 1er mai 2026 et du 22 septembre au 11 décembre 2026 : o Dès 21h30 la ligne R2 est supprimée entre Villeneuve et St-Maurice (sans substitution). o Dès 23h45 les lignes R3 et R4 sont supprimées entre Cully et Vevey mais les lignes R1 et la R2 reprennent la desserte d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin. o Dès 23h50 : les IR90 et IR95 ainsi que la R1 sont supprimés de Villeneuve à St-Maurice avec remplacement par bus.
100.1		Horaire travaux		Travaux en soirée du 2 mai au 21 septembre 2026 *Dès 21h45 : les lignes R3 et R4 sont supprimées entre Cully et Vevey (les R1 et la R2 desservent Epesses, Rivaz et St-Saphorin).*
150	RE	Genève-Lausanne	CFF	Le train RE Genève 7h41 – Etoy 8h15 et Nyon 8h45 – Genève 9h01 ne pourra plus partir de Genève, mais de Coppet. De plus, ce train, ainsi que le RE Nyon 8h45 – Genève 9h01 desserviront Coppet au lieu de Versoix dans les deux directions. Et finalement, leur période de circulation sera modifiée, car ils ne rouleront pas pendant les vacances de Noël (22.12.2025-02.01.2026), le vendredi de l'Ascension et au milieu des vacances d'été (27.07-07.08.2026).

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
150 (suite)	IC IR RE RER	Genève-Lausanne	CFF	**Attention** : Travaux de soirée entre Morges et Allaman : Dans le cadre du concept de soirée, les horaires de certains trains sont adaptés du **dimanche au jeudi** dès 21h00. En outre, du 26.07 au 10.12.2026 la R8 ne circulera pas entre Morges et Allaman dès 21h30 **du dimanche au jeudi.** **Attention** : Travaux d'infrastructure en gare de Genève : De juin à octobre 2026, ces travaux entraîneront une réduction de la fréquence des trains entre Coppet et Genève à un train toutes les 30 minutes entre 21h50 et 05h00, des soirées et nuits de dimanche à lundi jusqu'à celles de jeudi à vendredi.
150/210	IR57	Genève-Aéroport – Neuchâtel	CFF	Les relations directes offertes à l'horaire 2025 ont pu être reconduites à l'horaire 2026. Trains reconduits à l'horaire 2026 en semaine : o IR57 1651 Genève-Aéroport 6h06 – Neuchâtel 7h42 o IR57 1653 Genève-Aéroport 7h06 – Neuchâtel 8h42 o IR57 1671 Genève-Aéroport 16h06 – Neuchâtel 17h42 o IR57 1673 Genève-Aéroport 17h06 – Neuchâtel 18h42 o IR57 1675 Genève-Aéroport 18h06 – Neuchâtel 19h42 o IR57 1677 Genève-Aéroport 19h06 – Neuchâtel 20h45 o IR57 1652 Neuchâtel 5h18 – Genève-Aéroport 6h56 o IR57 1654 Neuchâtel 6h18 – Genève-Aéroport 7h56 o IR57 1656 Neuchâtel 7h18 – Genève-Aéroport 8h56 o IR57 1658 Neuchâtel 8h18 – Genève-Aéroport 9h56 o IR57 1674 Neuchâtel 16h18 – Genève-Aéroport 17h56 o IR57 1678 Neuchâtel 18h18 – Genève-Aéroport 19h56 Trains reconduits à l'horaire 2026 le week-end : o IR57 1673 Genève-Aéroport 17h06 – Neuchâtel 18h42 o IR57 1677 Genève-Aéroport 19h06 – Neuchâtel 20h42 o IR57 1662 Neuchâtel 10h18 – Genève-Aéroport 11h56 o IR57 1676 Neuchâtel 17h18 – Genève-Aéroport 18h56
210	IC5 IC51	Lausanne – Bienne – Zurich – St.Gall Lausanne – Bienne – Basel	CFF	L'IC5 (départ de Lausanne xx.04/arrivée xx.56) circulera chaque heure en direction de Renens, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Bienne puis continuera vers Zurich et St-Gall, comme actuellement avec l'horaire 2025. Correspondances à Renens en 4 à 5 minutes possibles entre les trains IC5 et IR90 circulant sans arrêt de/vers Genève et l'Aéroport. Dans l'autre demi-heure, l'IC51 départ de Lausanne xx.34/arrivée xx.26 circulera chaque heure en direction de Renens, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Bienne puis continuera vers Delémont et Bâle. A Bienne, correspondance possible sur le nouvel IR55 Bienne – Zurich. Correspondances à Renens en 4 à 5 minutes possibles entre les trains IC51 et IC1 circulant sans arrêt de/vers Genève et l'Aéroport.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
250	IR15 RER	Lausanne – Berne	CFF	Lors des travaux de renouvellement de la voie entre Grandvaux et Puidoux, de légères adaptations de minute seront faites sur les IR15.
250.1		Horaire travaux		VIP Puidoux-Grandvaux du 19 janvier au 12 juin 2026 *Ligne R7 prolongée à Romont* *Ligne R9 limitée au parcours Palézieux – Payerne* *S40 limitée au parcours Fribourg – Romont*

RER Vaud et RER Fribourg|Freiburg (CFF) :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
201	R1 R2	Grandson – Lausanne – Bex	CFF	Mise en œuvre de « l'horaire inversion » : • Les trains des lignes R1 et R2 effectuent nouvellement le parcours Grandson – Lausanne – Bex avec un arrêt prolongé à Cully pour dépassement par les trains RE33 Annemasse/Genève-Aéroport – Lausanne – St-Maurice/Martigny, puis circulent sans arrêt entre Cully et Vevey. • Les trains des lignes R3 / R4 du RER Vaud effectuent le parcours Vallorbe/Le Brassus – Lausanne – Vevey avec reprise de la desserte des haltes d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin. A Vevey, correspondances sur les IR90 et IR95 en 7-8 minutes vers/de Montreux, Aigle et le Valais. **Attention :** desserte de Roche toutes les 30 minutes par les lignes R1 et R2 sauf en cas de circulation des trains EuroCity : o Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 5h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 6h35) o Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 7h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 8h35) o Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 13h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 14h35) o Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 18h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 19h35) o Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 12h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 11h22) o Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 17h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 16h22) o Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 21h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 20h22) o Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 23h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 22h22) les vendredis et samedis en soirée.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
201 (suite)	R1 R2	Grandson – Lausanne – Bex	CFF	**Attention :** travaux de soirée : • Dans le cadre du concept de soirée appliqué **du dimanche au jeudi**, du 14 décembre 2025 au 30 avril 2026 et du 22 septembre au 12 décembre 2026 : o dès 21h30 la ligne R2 est supprimée entre Villeneuve et St-Maurice (sans substitution). o dès 23h45 les lignes R3 et R4 sont supprimées entre Cully et Vevey mais les lignes R1 et la R2 reprennent la desserte d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin.
201.1		Horaire travaux		Travaux en soirée du 2 mai au 21 septembre 2026 *Dès 21h45 : les lignes R3 et R4 sont supprimées entre Cully et Vevey (les R1 et la R2 desservent Epesses, Rivaz et St-Saphorin).*
202	R3 R4	Vallorbe/Le Brassus – Le Day – Lausanne – Vevey	CFF	Mise en œuvre de « l'horaire inversion » : • Les trains des lignes R1 et R2 effectuent nouvellement le parcours Grandson – Lausanne – Bex avec un arrêt prolongé à Cully pour dépassement par les trains RE33 Annemasse/Genève-Aéroport – Lausanne – St-Maurice – Martigny, puis circulent sans arrêt entre Cully et Vevey. • Les trains des lignes R3 / R4 du RER Vaud effectuent le parcours Vallorbe/Le Brassus – Lausanne – Vevey avec reprise de la desserte des haltes d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin. A Vevey, correspondances sur les IR90 et IR95 en 7-8 minutes vers/de Montreux, Aigle et le Valais. **Attention :** desserte de Villette VD toutes les 30 minutes par les lignes R3 et R4 sauf en cas de circulation des trains Eurocity : o Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 6h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 6h12) o Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 8h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 8h12) o Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 14h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 14h12) o Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 19h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 19h12) o Le train R3 en provenance de Vevey – arrivée à Lausanne à 11h55 ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 11h46). o Le train R3 en provenance de Vevey – arrivée à Lausanne à 16h55 ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 16h46). o Le train R3 en provenance de Vevey – arrivée à Lausanne à 20h55 ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 20h46). o Le train R3 en provenance de Vevey – arrivée à Lausanne à 22h55 ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 22h46).

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
202 (suite)	R3 R4	Vallorbe/Le Brassus – Le Day – Lausanne – Vevey	CFF	**Attention** : travaux de soirée (informations reçues des CFF) : • Dans le cadre du concept de soirée appliqué **du dimanche au jeudi**, du 14 décembre 2025 au 30 avril 2026 et du 22 septembre au 12 décembre 2026 : o Dès 21h30 la ligne R2 est supprimée entre Villeneuve et St-Maurice (sans substitution). o Dès 23h45 les lignes R3 et R4 sont supprimées entre Cully et Vevey mais les lignes R1 et la R2 reprennent la desserte d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin.
203 Horaire nominal du 14.12.25 au 18.01.26 et du 13.06 au 12.12.26	S40 S41	Lausanne – Fribourg	CFF	Sur les lignes S40 et S41 (Lausanne – Fribourg) : fermeture de la halte de Rosé et ouverture de la halte d'Avry-Matran. Dès le 12 octobre 2026, modification de marche suivante en raison de conflits avec le trafic marchandises : Sens Lausanne – Fribourg : o S41 14525 Lausanne (départ 8h44) – Fribourg (9h52) dessert aussi Vauderens (9h16) o S40 24627 Lausanne (départ 9h21) limité à Vauderens (9h56) o Nouveau train S40 24027 Romont (départ 9h56) – Fribourg (10h22) o S41 14531 Lausanne (départ 9h44) – Fribourg (10h52) dessert aussi Vauderens (10h16) o S41 14535 Lausanne (départ 10h44) – Fribourg (11h52) dessert aussi Vauderens (11h16) o S40 24637 Lausanne (départ 11h21) limité à Vauderens (11h56) o Nouveau train S40 24037 Romont (départ 11h56) – Fribourg (12h22) o S41 14541 Lausanne (départ 11h44) – Fribourg (12h52) dessert aussi Vauderens (12h16) Sens Fribourg – Lausanne : o S41 14520 Fribourg (départ 9h07) – Lausanne (arrivée 10h14) dessert aussi Vauderens (9h42) o Nouveau train S24022 Fribourg (départ 9h37) – Romont (10h02) o S40 24622 seulement depuis Vauderens (10h08) à Lausanne (arrivée 10h39) o S41 14524 Fribourg (départ 10h07) – Lausanne (arrivée 11h14) dessert aussi Vauderens (10h42) o S41 14528 Fribourg (départ 11h07) – Lausanne (arrivée 12h14) dessert aussi Vauderens (11h42) o Nouveau train S24032 Fribourg (11h37) – Romont (12h02) o S40 24632 seulement depuis Vauderens (12h08) à Lausanne (arrivée 12h39) o S41 14534 Fribourg (départ 12h07) – Lausanne (arrivée 13h14) dessert aussi Vauderens (12h42) Ces modifications permettent de conserver les sillons fret en journée.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
203.1		Horaire travaux		VIP Puidoux-Grandvaux du 19 janvier au 12 juin 2026 *R7 prolongée Palézieux – Romont* *R9 limitée au parcours Palézieux – Morat* *S40 limitée au parcours Romont – Fribourg*
204 Horaire nominal du 14.12.25 au 18.01.26 et du 13.06 au 12.12.26	R7	Vevey – Puidoux – Palézieux		En soirée, le service R7 est remplacé par un bus **du dimanche au jeudi** entre le 15 mars et le 15 août 2026 dès 23h. Puis, le service R7 est remplacé par un bus **du dimanche au jeudi** du 16 août au 12 décembre 2026 dès 20h30.
Horaires travaux			204.1	VIP Puidoux-Grandvaux du 19 janvier au 12 juin 2026 *Ligne R7 prolongée à Romont*
205 Horaire nominal du 14.12.25 au 18.01.26 et du 18.07 au 12.12.26	R8 R9	Allaman – Lausanne – Payerne – Morat	CFF	Grâce à l'engagement de trains à deux étages supplémentaires sur les lignes R1 et R2, quatre rames Flirt sont libérées et réengagées dans la Broye. Par conséquent, les lignes R8 et R9 Allaman – Lausanne – Payerne/Morat seront désormais intégralement exploitées avec du matériel Flirt (hors des périodes de travaux). Comme annoncé par les CFF depuis 2023, et rappelé par la DGMR dans le cadre de la consultation du projet d'horaire 2025 déjà, la desserte de Prilly-Malley sur la ligne R9 ne sera plus possible dès 2026 en raison de différents travaux à Lausanne, entre Grandvaux et Puidoux ainsi que dans la Broye. Toutefois une correspondance depuis Allaman, Etoy, St-Prex, Morges, Lonay-Préverenges est possible toutes les 30 minutes à Renens pour Prilly-Malley (R8⇔R4 et R9⇔R3) en 6 minutes. Pour Morges-St-Jean et Denges, cette possibilité existe chaque heure. Pour les voyageurs en provenance de la Broye, une correspondance est aussi possible toutes les 30 minutes en 4 à 6 minutes selon le sens (en dehors des périodes travaux) vers Prilly-Malley (R8⇔R2 et R9⇔R1). **Attention :** travaux de soirée (Lausanne – Genève) : Du 26 juillet au 10 décembre 2026, la R8 ne circulera pas entre Morges et Allaman dès 21h30 **du dimanche au jeudi**, de manière analogue à la période du 2 juin au 13 décembre 2025**.**
205.3 205.1 205.2		Horaire travaux Horaire travaux Horaire travaux		VIP Puidoux-Grandvaux du 19 janvier au 29 mars 2026 *R7 prolongée Palézieux – Romont* *R9 limitée au parcours Palézieux – Morat* *S40 limitée au parcours Romont – Fribourg* VIP Puidoux-Grandvaux + VIP Payerne-Morat du 30 mars au 12 juin 2026 *R7 prolongée Palézieux – Romont* *R9 limitée au parcours Palézieux – Payerne / Payerne – Morat en bus* *S40 limitée au parcours Romont – Fribourg* VIP Payerne-Morat du 13 juin au 17 juillet 26 *R9 limitée au parcours Allaman – Payerne / Payerne – Morat en bus*

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
252	S30	Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	CFF	Train supplémentaire tous les jours d'Yverdon-les-Bains pour Payerne à 0h34 qui relève le dernier IC5 1547 Lausanne 0h04 – Yverdon-les-Bains 0h30. A noter que ce train continue vers Fribourg les nuits ve/sa et sa/di ainsi que veilles de fêtes/fêtes.
355	S52	Berne – Kerzers – Payerne/Ins	BLS	Des renforts sont offerts entre Payerne, Corcelles-Nord, Dompierre, Domdidier, Avenches et Berne via Kerzers aux heures de pointe de semaine lorsque le trafic marchandises n'utilise pas les sillons disponibles. Ces trains sont couplés/découplés à Kerzers avec la branche vers/d'Ins. Les trains « manquants » aux heures de pointe laissent la place aux trains de marchandises (selon Plan d'utilisation du réseau 2026 PLUR2026 aux pages 16 et 112). **Aucun train supplémentaire ne peut être ajouté à l'horaire 2026. Les négociations avec la branche fret ont déjà eu lieu. Celles-ci sont reconduites chaque année.**

Réseau ferroviaire secondaire :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
101	R20	Lausanne-Flon – Echallens – Bercher	LEB	Départ d'Echallens avancé d'une minute pour les départs de la voie 3 aux minutes 22 et 52 (aujourd'hui 23 et 53). Adaptation de l'ordre de la minute dans certaines gares.
112	R35	Vevey – Blonay – Les Pléiades	MVR	Correction des marches des trains à la montée (légère détente) et à la descente (réduction du temps) entre Blonay et Les Pléiades. **Attention : travaux à l'été 2026** Regroupement de travaux en ligne et à Vevey entre le 27 juin et le 16 août 2026 avec une substitution du service par bus.
120	R30	Montreux – Château-d'Œx – Zweisimmen	MOB	Modification du minutage des courses entre Montreux et Château-d'Œx. Recherche de mesures par le MOB pour améliorer la ponctualité du 2207 (arrivée à Montreux à 8h04) les jours de semaine.
121	R37	Montreux – Glion – Caux – Rochers de Naye	MVR	Départ retardé d'une à deux minutes de Glion en direction de Montreux.
127	R74	Bex – Villars – Bretaye	TPC	**Attention : travaux du pont de la Barboleuse** Fermeture de la ligne entre Bex – Villars sera du lundi 16 mars au vendredi 27 novembre 2026, avec un service reporté sur la route. Concept de substitution : horaire identique produit par bus R74.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
155	R55	Nyon – St-Cergue – La Cure	NStCM	Première course anticipée de 14' : St-Cergue 5h23 (aujourd'hui 5h37) – Nyon 5h58 (aujourd'hui 6h12) et ajout d'une course Genolier 6h14 - Nyon 6h28, et par conséquent suppression de la course Genolier 19h39 - Nyon 19h58, alors peu fréquentée, pour rester dans l'enveloppe financière.
211	R11	Orbe – Chavornay	Travys	**Attention : travaux du raccordement de Chavornay** Lors des travaux de construction de la boucle de Chavornay, tout le service ferroviaire entre Orbe et Chavornay est reporté sur la route, jusqu'à la mise en service de la nouvelle boucle vers fin 2026.

Transports à câble :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
2050	VCP	Vevey – Chardonne – Mont-Pèlerin	MVR-VCP	**Attention : travaux à l'été 2026** Regroupement des principaux travaux du 22 juin au 11 septembre 2026 et remplacement par bus.

Réseau routier :

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.054	Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne – Epalinges, Croisettes	tl	Le projet de prolongement de la ligne du Grand-Mont à Epalinges, Croisettes via la route du Golf planifié initialement pour l'été 2025, mais dépendant de la réalisation d'aménagements, sera effectif au changement d'horaire du 14 décembre 2025. La planification des deux nouveaux arrêts Lausanne, Chalet des Enfants et Le Mont-sur-Lausanne, Planches est bien avancée. La date à laquelle ces arrêts pourront être desservis reste cependant incertaine à ce stade. Les planifications actuelles tablent sur le changement d'horaire de décembre 2025 pour l'arrêt du Chalet des Enfants et le printemps 2026 pour l'arrêt des Planches, sous réserve des procédures et éventuels aléas. Afin de fiabiliser les correspondances entre la ligne 54 (branche Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne – Epalinges) et le LEB en direction d'Echallens à Cheseaux-sur-Lausanne, les départs d'Epalinges et Le Mont-sur-Lausanne sont anticipés d'une minute, portant la correspondance à 4 minutes. Un renforcement de la ligne à la cadence 15 minutes aux heures de pointe du matin et du soir, en semaine, entre Renens et Cheseaux-sur-Lausanne est à l'étude mais n'est pas intégré à la consultation d'horaire.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.361	Lucens – Moudon – Epalinges (direct)	CarPostal	Les départs depuis Lucens sont avancés de 2 minutes, aux minutes xx.48 et xx.18 afin de diminuer les temps de correspondance depuis les trains arrivant à xx.15 et xx.44. En cas de légers retards des trains, les conducteurs attendent la correspondance.
10.384	*Ancienne ligne :* *Oron – Bussigny-sur-Oron – St-Martin FR* Nouvelle ligne : Palézieux-Village – Châtillens – Oron – St-Martin FR	CarPostal	L'horaire 2025 a conduit à une diminution du nombre de relations entre Oron-la-Ville et Lausanne, car les lignes desservant ce tronçon donnent toutes correspondance sur les trains IR en direction de Lausanne/Genève et/ou Berne à la gare de Palézieux. Les conditions de correspondance à Romont ne permettent pas de revenir à un concept où les différentes lignes seraient complémentaires. Afin de palier en partie à cette situation, un nouveau concept horaire a été développé pour la ligne 384 : la ligne 384 desservant initialement St-Martin – Bussigny-sur-Oron – Chesalles-sur-Oron – Oron-le-Châtel – Oron-la-Ville est prolongée jusqu'à la gare de Châtillens puis retourne à Oron – Palézieux-Village – Oron – Châtillens. Le point de correspondances de la ligne est déplacé de la gare d'Oron à celle de Châtillens (sauf à 7h44 du fait des contraintes scolaires) sur les trains régionaux R8 et R9 en direction de Lausanne et Allaman. Depuis Chesalles-sur-Oron, Bussigny-sur-Oron et St-Martin la liaison pour Lausanne est allongée de 6-7 minutes, mais des connexions directes vers Renens et Allaman sont désormais proposées. Ainsi, aux heures de circulation de la ligne, des relations supplémentaires sont proposées pour Lausanne entre Oron-la-Ville, centre et Lausanne via Châtillens (deux fois par heure) ainsi qu'entre Oron-la-Ville, Pré à l'Abbé et Lausanne (une fois par heure).
10.410	Cossonay-Penthalaz – Cheseaux-sur-Lausanne	CarPostal	Le temps de parcours de la ligne est légèrement raccourci le dimanche afin d'offrir des correspondances en direction d'Echallens à la gare de Cheseaux : arrivée de la ligne 410 à xx.39 pour un départ du LEB à xx.42. La course 41017 au départ de Cossonay-Penthalaz à 9h17 est anticipée de 30 minutes, à 8h47, afin de mieux répondre à la demande (besoins scolaires à Cheseaux-sur-Lausanne). La course retour 41018 de 9h47 est également anticipée de 30 minutes (départ 9h17) pour des questions de production.
10.425	Echallens – Bettens – Cheseaux-sur-Lausanne	CarPostal	Le temps de parcours de la ligne est légèrement raccourci le dimanche afin d'offrir des correspondances en direction d'Echallens à la gare de Cheseaux : arrivée de la ligne 425 à xx.39 pour un départ du LEB à xx.42.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.620	Yverdon-les-Bains – Grandson (– Champagne) – Fiez – Grandevent – Vuitebœuf	CarPostal	La course 62012 est décalée à 12h00 au départ de Grandson au lieu de 11h36 afin de permettre la prise en charge des élèves des villages de Giez, Orges et Montagny-près-Yverdon scolarisés à Grandson, Jura et à Giez.
10.650 et 651	Yverdon-les-Bains – Pomy – Yvonand – Cheseaux-Noréaz – Yverdon-les-Bains	CarPostal	Le nouveau concept de boucle mis en place à l'horaire 2025, qui permet de donner et reprendre des correspondances avec les trains IC5 de/pour Lausanne ou Neuchâtel à Yverdon-les-Bains, a limité les possibilités de déplacement entre les villages et le centre régional Yvonand. Afin de palier partiellement à cette situation, l'horaire en consultation propose la modification des trois dernières courses de la ligne de manière à les faire rebrousser à Yvonand et repartir sur des courses complètes Yvonand – Villars-Epeney – Cuarny – Pomy – Yverdon-les-Bains dans l'autre sens. Cela nécessite de renoncer aux correspondances sur les trains IC5 à l'arrivée de la ligne de bus à Yverdon-les-Bains à 19h02, 20h02 et 21h02. A ces heures, les usagers venant des villages peuvent soit passer par Yvonand et la ligne de train S52 pour Yverdon-les-Bains (même horaire de départ et d'arrivée qu'en 2025, mais avec un changement en plus) ; pour les personnes se rendant en direction de Renens ou Lausanne une correspondance peut également être donnée sur les trains régionaux R1 de 19h17, 20h17, respectivement 21h17 en prenant les courses allant directement à Yverdon-les-Bains. Les correspondances des trains IC5 → bus vers les villages à 18h05, 19h05 et 20h05, dans le sens de la pointe, sont en revanche maintenues. En contrepartie, davantage de relations sont permises entre Yvonand et les villages en fin de journée, sans devoir passer par Yverdon-les-Bains, par exemple pour Villars-Epeney : o Yvonand 18h33 – Villars-Epeney 18h44 o Yvonand 19h33 – Villars-Epeney 19h44 o Yvonand 20h33 – Villars-Epeney 20h44 De la même manière, la course 65111 partant d'Yverdon-les-Bains à 13h20 est aussi modifiée avec un rebroussement à Yvonand à 13h47 et un retour à Yverdon-les-Bains à 14h21.
10.660	Yverdon-les-Bains – Thierrens	CarPostal	La ligne 660 a vu son offre étoffée ces dernières années, passant de 13,5 paires de courses par jour en 2023 à 20 paires de courses par jour en 2025. Le concept horaire pour 2025 reposait sur l'offre d'une cadence 30 minutes aux heures de pointe du matin et du soir de semaine et 90 minutes le reste de la journée et le week-end. **Les caractéristiques financières de la ligne ne permettent toutefois pas de maintenir un niveau d'offre supérieur à 18 paires de courses sans perdre le cofinancement octroyé par la Confédération.**

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.660 (suite)	Yverdon-les-Bains – Thierrens	CarPostal	**La DGMR a donc été contrainte de supprimer 2 paires de courses par jour en semaine sur cette ligne dès l'horaire 2026,** tout en maintenant une offre régulière et attractive pour la clientèle : o Le matin, la course Yverdon-les-Bains 6h19 – Thierrens 6h58 est supprimée, o En début d'après-midi, la course Thierrens 15h00 – Yverdon-les-Bains est supprimée, o En fin de journée la cadence 30 minutes est interrompue dès 17h49 au départ d'Yverdon-les-Bains puis est suivie par une cadence horaire jusqu'à 21h49 (-1 course au total), o Dans l'autre sens, la cadence 30 minutes est interrompue à 18h00 au départ de Thierrens et suivie par une cadence horaire jusqu'à 21h (-1 course au total).
10.665	Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher	CarPostal	Afin de permettre une arrivée à l'heure pour les cours au CPNV à Yverdon-les-Bains, la course 66504 de 7h17 de Bercher est avancée de 3 minutes. A la gare d'Yverdon-les-Bains cette course donne une correspondance sur la ligne 604 (course Yverdon-les-Bains 7h51 – Yverdon, centre professionnel 7h56). En parallèle, Travys analyse le besoin de renforcer la ligne 604 à cette heure entre la gare et le centre professionnel. Si ce besoin est avéré, le bus de la 665 pourrait être utilisé en enchaînant directement sur une desserte du centre professionnel après avoir déposé et pris en charge les voyageurs à la gare.
10.670	Yverdon-les-Bains – Echallens – Froideville	CarPostal	Aux heures de pointe du matin et du soir, afin de tenir compte des conditions de trafic, le départ de 3 courses le matin et 7 courses l'après-midi est anticipé de 2 minutes à Yverdon-les-Bains. Le temps de parcours de ces courses est augmenté d'autant.
10.726	Morges – Lavigny	MBC	La course nocturne partant de Morges à 00h52 les nuits de vendredi à samedi, samedi à dimanche et veilles de fêtes, ne dessert plus la commune de Lussy-sur-Morges. Cette desserte est reprise par la ligne urbaine MBC 703.
10.730	Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville	MBC	L'horaire en soirée est adapté du lundi au dimanche afin de garantir la correspondance à Morges sur l'IR1741 en direction de Brig à 22h54 : o Anticipation de 2 minutes du départ de Morges à 21h50 au lieu de 21h52 pour assurer le retour dans l'autre sens ; o Anticipation de 3 minutes du départ de Cossonay-Ville de 22h23 à 22h20 pour assurer la correspondance à Morges (arrivée 22h49). o Course de 22h52 retardée à 22h58 les samedis et dimanches soirs pour reprendre cette correspondance. Le dimanche soir, l'offre dans le sens Cossonay-Ville > Morges est rendue plus régulière avec des départs à 20h39, 21h39 (nouveau) et 22h20 (course de 22h39 supprimée). A l'horaire 2025, une mesure de « dernière minute » avait mené à proposer deux courses très rapprochées au départ de Cossonay à 22h17 et 22h39, ceci est ainsi corrigé.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.735	Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny	MBC	En semaine, l'horaire en soirée est adapté pour garantir la correspondance à Morges sur l'IR 1739 de 21h52 pour Brig : arrivée du bus à 21h49 au lieu de 21h51. Dans l'autre sens, la course de 23h08 est retardée à 23h22 pour donner correspondance avec le RE33 de 23h14/23h17 en provenance de Genève. Le dimanche, la course de 23h22 au départ de Morges est avancée de 60 minutes, à 22h22, ceci afin d'optimiser la production de la ligne (conjointe avec la ligne 730) et correspondre à une heure de plus importante affluence.
10.750	Cossonay-Penthalaz – Gollion – L'Isle – Mont-la-Ville / Le Pont	MBC	Depuis le 1er mars 2025 une course supplémentaire a été ajoutée le matin entre Mont-la-Ville 6h40 et Cossonay-Penthalaz 7h13 en semaine. Cette prestation est pérennisée et l'horaire de la ligne le matin est adapté pour en régulariser la production : o 1ère course du matin pour Mont-la-Ville retardée de 30 minutes (départ de Cossonay-Ville à 6h01 au lieu de 5h31) ; o Départ de Mont-la-Ville de 6h40 anticipé de 6 minutes (départ 6h34) ; o Course de 7h06 avancée à 7h02 pour assurer sa ponctualité à Cossonay-Penthalaz ; o Adaptation du temps de parcours entre Cossonay-Ville et Cossonay-Penthalaz, gare (+1') ; o Suppression de la course descendante mont-la-Ville 21h06 – Cossonay-Ville 21h29 car non fréquentée.
10.813	Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois	TPN	Suite aux premiers retours d'expérience de l'horaires 2025, les adaptations suivantes seront implémentées à l'horaire 2026 : o Nouvelle course matinale 30 minutes plus tôt Crassier, Ancienne Gare 5h46 – Coppet, gare 6h06, permettant une arrivée 30 minutes plus tôt à Genève et à Lausanne ; o En contrepartie, les courses 81327 Crassier, Ancienne gare 12h46 – Coppet et 81328 Coppet 12h22 – Crassier, Ancienne gare sont supprimées. Les horaires de l'axe Coppet, gare – Chavannes-des-Bois sont publiés sous réserve de modification. Ils pourraient être adaptés en cours d'année par les travaux de réfection de la route cantonale Chavannes-des-Bois – Chavannes-des-Bogis.
10.840	Rolle – Gimel – St-George (– Le Brassus)	CarPostal	La dernière course circulant au départ de Rolle est décalée du lundi au jeudi afin de s'adapter au décalage des horaires des trains RE en provenance de Genève : la course de 00h39 de la ligne 840 est retardée à 01h02, donnant correspondance sur le RE venant de Genève à 00h55 (du 14.12.2025 au 23.07.2026) ou 00h57 (du 27.07.2026 au 10.12.2026) ainsi que sur le RE de Lausanne de 00h53.
12.111	Aigle – Villeneuve VD	TPC	Décalage de 3 minutes de la course de midi au départ de Villeneuve passant de 12h02 à 12h05, en période scolaire en semaine, pour les besoins de coordination des horaires entre la ligne et les écoles de Villeneuve. Cette mesure <u>sera anticipée dès la rentrée scolaire d'août 2025</u>.

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
12.120	Bex – Monthey – Vouvry – Villeneuve VD	CarPostal	Diverses courses sont adaptées pour mieux répondre aux besoins de coordination des horaires entre la ligne et les écoles de Villeneuve : o Suppression de la course 52300 Villeneuve – Chessel de 14h50 (course financée par l'association scolaire intercommunale) ; o Anticipation de 5 minutes de la course 52321 de Rennaz, village (départ 15h30 au lieu de 15h35) à Chessel, village (15h42) et décalage de la course 52330 de Chessel, village (15h42 au lieu de 15h40) à Rennaz, village pour permettre l'exploitation de ces deux courses avec un seul véhicule ; o Course 52012 Noville, collège – Noville, pré des Fourches retardée à 11h50 au lieu de 11h45 ; o Départ de Vouvry de la course 52130 anticipé à 8h08 au lieu de 8h11 pour une arrivée à Noville, Collège à 8h22 ; o Départ de la course 52100 de Villeneuve à 8h13 au lieu de 8h17 pour une arrivée à Noville, Collège à 8h24 puis maintien du départ de Vouvry, gare à 8h41. Ces modifications <u>sont anticipées dès la rentrée scolaire d'août 2025</u>, date à laquelle plusieurs horaires d'école seront également adaptés.
12.121	Aigle – Vionnaz – Vouvry – Villeneuve VD	CarPostal	La doublure de la course 56050 (course 56051) est modifiée avec un départ de Noville, Collège à 8h00 (au lieu de Noville, Crebelley) et une arrivée à Villeneuve, gare à 8h09 pour optimiser les enchainements avec la ligne 120 et mieux répondre aux besoins de coordination des horaires scolaires et de transport public. Cette mesure sera anticipée dès la rentrée scolaire d'août 2025.